

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

RAPPORT ANNUEL 1980

SYNTHESE

Kigali, le 29 Décembre 1980.

149

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION.

SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL 1980.

Kigali, le 29 Décembre 1980.

Au fur et à mesure que les années passent les activités dévolues au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération deviennent de plus en plus intenses et embrassent tous les secteurs de la vie nationale. C'est la conséquence normale de la politique d'ouverture pratiquée par le Rwanda dès l'avènement de la Deuxième République.

De même la République Rwandaise grâce à sa stabilité et à l'image de marque qui caractérise ses actions, a conquis ses titres de noblesse "de Carrefour d'Afrique" où se croisent les gens de toutes cultures et de toutes couleurs pour nous apporter leur amitié.

Au cours de l'année 1980, plusieurs missions ont été envoyées à l'étranger pour traduire la volonté des Autorités Rwandaises de coopérer avec tous les peuples épris de paix et pour s'inspirer de l'expérience des autres nations qui luttent pour sortir du sous-développement.

La politique d'ouverture a été poursuivie; elle est basée sur le non-alignement, la coexistence pacifique, la coopération internationale et le respect de la souveraineté de chaque Etat.

La diversification de ces missions dans les pays à idéologies différentes a été dictée par les intérêts nationaux car le Rwanda ne se trouve ni dans le bloc capitaliste ni dans le bloc socialiste. Son indépendance et sa souveraineté lui permettent donc d'entretenir de bonnes relations avec chacun de ces pays sans aliéner sa dignité.

Le but visé par ces missions a toujours été soit d'apporter notre soutien aux pays amis lors des séminaires, des conférences ou lors des réunions, soit de rechercher l'aide au développement.

Il est normal qu'une attention particulière ait été attirée sur les pays qui nous épaulent davantage dans notre effort de développement.

En Afrique, les Missions Rwandaises ont été le plus concentrées à Nairobi, lieu de rencontre pour des

séminaires relevant des Organismes Internationaux. Je cite en passant "La Conférence Routière Africaine", la réunion organisée dans le cadre ACP-CEE, le Congrès Mondial sur la Chirurgie Oculaire, le séminaire sur la réduction des coûts de transport par le char-
gement des unités, le Colloque Est-Africain sur la chirurgie osseuse et tant d'autres.

Pour cause, Nairobi est un Carrefour Commercial par l'importance du port de Mombasa et par le rôle géopolitique et stratégique qu'il représente pour les pays de l'Europe Occidentale spécialement l'Amérique pour ce qui concerne la crise permanente qui persiste entre ses voisins : la Somalie et l'Ethiopie.

Le Rwanda, pays enclavé reste tributaire des aléas de l'histoire africaine et pire encore de la situation tant politique que sociale de ses voisins de l'Est principalement. Grâce à l'action diplomatique engagée par notre Représentation à Nairobi et surtout depuis la visite officielle de Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise au Kenya, il y a lieu d'affirmer que l'entente fraternelle entre les deux pays est excellente. Cette action a été doublée par la mise en place d'un Consulat Général à Mombasa, chargé d'entretenir les bonnes relations commerciales.

Plusieurs délégués qui se sont rendus au Kenya ont signalé les possibilités de coopération effective avec ce pays et le nôtre dans les domaines variés : commercial, médical, éducationnel, touristique. Notre pays a déjà entamé ce genre de coopération et il y a lieu d'en tirer profit au maximum.

L'Ethiopie a également accueilli plusieurs délégués rwandais. En effet, Addis-Abéba, siège de l'Organisation Panafricaine abrite très souvent des rencontres que le Rwanda suit attentivement. Il s'agit notamment des différentes conférences des Ministres de l'OUA (Affaires Etrangères, Commerce...). Addis-Abéba abrite aussi des branches de l'ONU comme la CEA dont par exemple dépend le MULPOC de Gisenyi qui élabore les études des projets de développement dans le cadre de la C.E.P.G.L.

Toujours sur le plan africain, il y a lieu de constater que la plupart des conférences qui se tenaient jadis en Europe pour traiter des questions de notre Continent, se tiennent

de plus en plus en Afrique. Pour les pays anglophones c'est justement le Kenya et l'Ethiopie qui accueillent ces rencontres et pour les pays francophones c'est principalement Dakar qui abrite particulièrement celles des Organisations Inter-régionales dans le domaine de l'Education.

Dans le monde arabe, la situation montre que les délégués rwandais ont été nombreux en Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste.

Dans les pays du Golfe, il a été enregistré une seule mission officielle, ce qui est peu pour une région où l'espoir du renforcement de la coopération est évident.

Poursuivant la politique réaliste, la République Rwandaise ne devrait pas s'en remettre aux seuls capitalistes d'Europe et d'Amérique et aux pays arabes pour la coopération.

A l'avenir, il faudra que soient explorées les possibilités de coopération offertes par les pays africains aussi comme le Nigéria vu l'importance qu'il représente sur notre Continent et sur l'échiquier de la politique mondiale.

Le Nigéria est un pays qui compte la plus grande concentration de la population de peau noire. Avec 80 millions d'âmes, les chiffres indiquent qu'un africain sur cinq est nigérian. Ce pays producteur de pétrole, avec ses célèbres Universités devrait nous intéresser et permettre que les relations diplomatiques existantes entre nos deux peuples servent à entamer la coopération entre Kigali et Lagos.

Plusieurs missions ont été bien sûr envoyées dans les quatre pays limitrophes que ce soit dans le cadre de la sécurité que ce soit dans celui des consultations habituelles entre voisins.

Pour marquer la victoire du peuple Zimbabwéen contre l'oppression, une délégation ministérielle s'est rendue à Harare le jour de l'indépendance. Ce geste est une marque tangible de notre soutien à la lutte pour la libération du Continent.

En Europe, le plus grand nombre des envoyés officiels a été localisé en France et en Belgique.

L'année 1980 a vu un plus grand nombre de délégués rwandais qui se sont rendus en Amérique surtout en voyage d'étude. Une mention spéciale doit être faite du voyage que Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise a effectué dans le nouveau Monde (Canada et Etats-Unis) ainsi que du discours historique qu'Il a prononcé devant la 35ème Assemblée Générale des Nations Unies.

Cette mission historique du 20 Septembre au 2 Octobre du Chef de l'Etat Rwandais a été une occasion de dire au monde entier que le Rwanda, malgré ses moyens limités, est résolu à soutenir les idéaux de la paix, cette paix qui est le fondement de sa politique nationale. Cette visite a permis en outre de réactiver la coopération entre le Rwanda et les pays visités grâce aux rencontres avec les responsables qui étudient les dossiers ou qui ont le pouvoir de décision.

Les missions vers l'Asie ont été également multipliées : notamment un groupe de commerçants rwandais conduit par le Ministre de l'Economie et du Commerce a effectué un voyage de prospection économique en Chine, en Inde, au Japon, en Thaïlande et à Hong-Kong. Le Rwanda s'ouvre alors à ces pays prospères et devra poursuivre ses efforts pour conquérir l'Extrême-Orient.

x
x x

En cette année 1980, la Diplomatie Rwandaise a poursuivi son expansion par la conquête de nouveaux amis dans le monde, tout en consolidant ses positions antérieures, par une politique saine de bon voisinage, de coopération bilatérale, régionale, et internationale dynamique.

Les relations entre le Rwanda et les pays amis du Monde industrialisé et avec les Organisations Internationales ont fait l'objet d'une attention toute particulière, compte tenu du rôle qu'ils jouent dans le développement du Rwanda.

Sur le plan international, où le Rwanda a définitivement répudié la politique de la chaise vide, les différents émissaires rwandais ont sillonné le monde, pour participer aux Conférences Internationales et pour faire entendre la voix du Rwanda auprès des Chefs d'Etat et des Organismes amis.

Une mention spéciale doit être faite aux déplacements du Président de la République Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, qui a effectué une tournée en Europe en Mai et une autre en Septembre en Amérique du Nord tant dans le cadre bilatéral que multilatéral.

En Europe, le Chef de l'Etat s'est rendu successivement en France, en République Fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique et en Suisse. Le Rwanda a des liens avec ces pays dans le cadre de l'Association CEE-ACP, et entretient des relations bilatérales avec chacun d'eux (y compris la Suisse) qui se traduisent sur le plan de la coopération par des actions concrètes en matière de développement. Le Président HABYARIMANA était allé les remercier, et leur exprimer le désir et la volonté politique du Rwanda de renforcer et diversifier ces relations.

La deuxième tournée du Président de la République Rwandaise a été effectuée en Amérique du Nord : au Canada et aux Etats-Unis, où le Chef de l'Etat a également consacré sa visite aux contacts bilatéraux avec les Responsables de ces deux Etats industrialisés, mais également aux rendez-vous avec les agences et organismes de coopération qui aident au développement de notre pays. De retour du Continent Américain, le Chef de l'Etat Rwandais s'est entretenu à Paris avec le Président Giscard d'Estaing. A cette même occasion, le Président de la République a effectué une visite d'amitié et de travail en Libye.

A côté de ces grandes tournées, le Chef de l'Etat Rwandais n'a pas négligé les contacts bilatéraux avec nos voisins, le Zaïre, l'Uganda, la Tanzanie et le Burundi, qu'il a successivement visité à des occasions diverses, dont le but était de manifester la disponibilité permanente du Gouvernement Rwandais à resserrer chaque fois davantage des liens d'amitié, de fraternité et de coopération entre nos peuples respectifs. Le Président de la République a ainsi rencontré les Président NYERERE et BAGAZA le 8 Avril à Mwanza. Il a rendu visite au Président MOBUTU le 29 juin à l'occasion du 20ème anniversaire de l'indépendance du Zaïre et a conféré avec le Président Paulo Muwanga à Kabale le 22 Août. Il a participé au Sommet de la CEPGL à Bujumbura du 6 au 7 Décembre.

Comme hôtes de marque, le Rwanda peut se réjouir d'avoir reçu le Secrétaire Général de l'OUA, Edem KODJO, l'ancien Ministre Belge des Affaires Etrangères, Monsieur Henri SIMONET, le Directeur Général de l'UNESCO Amadou Moktar M'BOW, le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du Luxembourg, le Chef de la Diplomatie Nord Coréenne, Monsieur Heu DAM, le S/Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Africaines Richard Moose, l'Administrateur Adjoint du PNUD, Monsieur Michel Doo Kingué, le Chef de la Diplomatie Zambienne, Monsieur Wilson CHAKULYA, le Commissaire d'Etat Zaïrois à l'Energie, le Secrétaire d'Etat Zaïrois aux Affaires Etrangères ainsi qu'une quarantaine de délégations.

Deux Chefs d'Etat Africains dont les visites au Rwanda étaient annoncées n'ont pas pu honorer leurs promesses, à la suite d'événements "trouble fête" survenus en Uganda pour Arap Moi, et à l'intérieur même de la Zambie pour le Président Kaunda.

Le Président de la République Rwandaise a participé au Sommet de l'OUA à Freetown. Sur le plan continental et régional, le Rwanda s'est efforcé de faire avancer les deux Communautés Economiques Régionales dont il est membre (OBK et CEPGL), mais l'enthousiasme qui avait marqué leur création s'est quelque peu estompée, devant les intérêts des égoïsmes nationaux que les partenaires doivent vaincre pour le bien communautaire.

L'action diplomatique rwandaise s'est opérée dans un monde dont il convient d'analyser les données au cours de l'exercice qui s'achève.

En Afrique, il y a lieu de souligner l'indépendance du Zimbabwe, obtenue à l'arrachée par le Front Patriotique, dont on craignait les orientations marxistes-léninistes pour l'économie du pays. Mais en cette fin de l'année 1980, Robert MUGABE, le maquisard marxiste-léniniste, est devenu le Premier Ministre pragmatique considéré à Moscou comme un "socialiste hérétique" qui refuse toujours l'ouverture de l'Ambassade de l'URSS à Harare.

La région de l'Afrique de l'Est et du Nord-Est a également fait l'objet de tractations et de soubresauts. Tout au long de cette année qui s'achève l'insertitude, à cause des événements a régné sur l'avenir politique de l'Uganda, qui vient heureusement de se donner démocratiquement les Gouvernants sous la direction du Parti de Monsieur Milton OBOTE. Le suspens demeure sur le sort de la

Somalie après la réconciliation soudano-éthiopienne et le renforcement de l'alliance Addis-Abéba, Nairobi et surtout sur le suspens qui entoure l'avenir de la rébellion érythréenne, sacrifiée à l'autel de la normalisation des relations éthio-soudanaise. Il convient de relever une autre inconnue pour poser une équation complète : les dessous de la présence des soviétiques, des allemands de l'Est et des Cubains en Ethiopie et de l'octroi de la base aéronavale de Berbera aux Forces Armées Américaines, ainsi que du chassé croisé diplomatique du Chairman Mengistu Hailé Mariam, qui fin octobre début Novembre, a visité Leonid Brejnev à Moscou, Mouamar El Ghadafi à Tripoli, avant de se rendre au Yémen du Sud, et d'y dénoncer les danger de la présence américaine dans l'Océan Indien. Or précisément dans ce laps de temps, Mengistu a reçu Paulo Muwanga d'Uganda, Gaafar El Nimery du Soudan, et a rendu visite à Daniel Arap Moi du Kenya, au moment où le Général Giap, la bête noire des Américains dans la guerre du Vietnam, effectuait une tournée à Madagascar et au Mozambique, pendant que la légion islamique de Khadafi déferlait sur le Tchad, et que les diplomates Libyens en Gambie, au Ghana, et au Sénégal devenaient "indésirables, pour activités incompatibles avec leurs statuts".

L'incertitude de laCorne de l'Afrique, région traditionnelle de tension, a également gagné l'Afrique Occidentale, où deux coups d'Etat ont renversé deux Chefs d'Etat respectés : Lamizana de Haute Volta et Luiz Cabral, de Guinée Bissau, tandis que le Gambien Dawda Jawara était sauvé grâce aux parachutistes Sénégalais envoyés en toute hâte à Banjul pour déjouer les machinations téléguidées par Khadafi.

Dans le Nord Ouest de l'Afrique, et cela depuis bientôt six ans, un duel militaro-diplomatique oppose marocains et algériens par sahraouis interposés, mais on remarque une nette tendance de désengagement de l'Algérie qui se fait relayer par la Libye.

Mêmes difficultés de décolonisation en Namibie où l'intransigeance de la SWAPO a fait place à une offre de négociation rejetée par l'Afrique du Sud, qui refuse de "comparaître comme prévenu" de l'affaire, mais qui souhaite apparaître comme conseiller de coulisses des formations politiques lui dévouées, que Prétoria souhaite voir confrontées à la SWAPO non plus à Maputo, ni à Lusaka, mais à Port Louis à l'Ile Maurice.

Dans le monde arabe, avec une ligue arabe en morceaux mal raccommodés, l'année 1980 se termine sur de graves points d'inter-

rogation, compte tenu des incidences des problèmes de la région sur la paix mondiale. Les arabes n'ont en effet été aussi désunis qu'en 1980; après avoir mis l'Egypte en quarantaine les modérés et le Front de la fermeté viennent de faire spectaculairement divorce à Amman où un Sommet arabe a été boycotté par les durs et l'OLP.

De plus, le Front de la fermeté lui-même a été scindé, puisque son principal animateur, l'Irak, en guerre avec l'Iran, se trouve sur le point d'en découdre avec la Syrie et a rompu les relations diplomatiques avec la Libye.

En Asie, le cliquetis d'armes déclenché à Noël 1979 par les Soviétiques à Kaboul s'est doublé de la guerre du Chatt El Arab, entre l'Iran et l'Irak. L'enjeu de ce conflit est tellement complexe et grave que les super-grands ont convenu de rester à l'écart, quitte à fournir ici et là, des pièces détachées ou des cartouches par des intermédiaires. De plus, à part l'Irak et l'Iran qui souhaitent gagner la guerre, aucun pays de la région ne désire voir, ni l'Irak, ni l'Iran en sortir victorieux de peur d'être la prochaine cible d'un voisin et frère devenu trop puissant, qui n'aurait plus aucune peine à conquérir le reste de petits Etats du Golfe arabo-persique et même l'Arabie Saoudite.

En Corée du Nord, le Congrès du PTC, auquel une centaine de délégations étrangères aura participé, a decerné au Président KIM IL SUNG, le certificat de Leader du Mouvement des Non Alignés, succédant ainsi au Maréchal TITO, dont le testament a été usurpé par un Fidel Castro qui n'a même pas daigné assister à ses funérailles.

Dans le Sud-Est Asiatique, la débâcle américaine de 1975 n'a pas suffi pour ramener la paix. Les Soviétiques ont en effet encouragé le Vietnam à occuper le Cambodge, sous le couvert du front de libération composé à la hâte, pour chasser les Khmers rouges, trop complaisants avec la Chine. C'est ainsi qu'à défaut de les massacrer jusqu'au dernier, les troupes vietnamiennes s'épillent avec l'armée thaïlandaise soupçonnée d'héberger les Khmers rouges à la frontière entre le Royaume de Siam et le Cambodge. L'ancienne Indochine française dont l'unité vient d'être reconstituée par le fer et par le feu sous le leadership du Vietnam, inquiète sérieusement l'ASEAN qui a manoeuvré en vain pour l'évacuation des troupes vietnamiennes, du Cambodge, mais qui est parvenu à empêcher aux représentants du Gouvernement pro-vietnamien du Cambodge de siéger à l'ONU.

En Chine, dont les relations avec Hanoï sont au point mort, cette année aura été marquée par un chambardement intervenu dans les instances de direction, avec la démission de Hua Guofeng du Gouvernement pour se consacrer au parti et pour céder la place au bras droit de Deng Xiaoping le chef d'orchestre de ces changements.

Cette réorganisation a presque coïncidé avec le procès de la bande des quatre, tandis qu'en Corée du Sud, le Général Chou, élu successeur du Général Park Chung Hee, fait condamner à mort le leader de l'opposition KIM DAE-JUN, sans oser le passer par les armes, de peur de provoquer une reprobation du Japon et des Etats Unis.

Le dialogue entre les deux Corées en vue de la réunification a été interrompu et le Camarade Président KIM IL SUNG veut maintenant avoir avec la Corée du Sud une réunification sous forme de confédération supposée être "la République Confédérale Démocratique du KORYO".

En Europe, la crise polonaise met les occidentaux dans une situation embarrassante. Comment expliquer en effet la formation d'un syndicat indépendant dans un pays communiste qui se trouve à deux pas du Kremlin, les menaces soviétiques d'intervention qui ne se précisent pas et restent au contraire dans le domaine du probable, et le désir des occidentaux, de sauver la Pologne contre une invasion de ses alliés ?

Alors qu'une harmonie parfaite règne entre la France et l'Allemagne Fédérale, les deux co-leaders de l'Europe Communautaire, des relations plus difficiles existent entre la France et le Royaume Uni de Grande Bretagne, qui est franchement plus aligné sur Washington.

De même, les rapports entre les deux super-grands ont viré au vinaigre depuis le début de l'année à cause de l'Afghanistan, et l'Amérique non contente de boycotter les jeux olympiques, s'est donnée un Président Républicain, susceptible de répondre d'une façon plus musclée aux provocations de l'U.R.S.S.

En Amérique Latine, l'activisme communiste des disciples de Fidel Castro, au Nicaragua et à Salvador, ont fini d'enfermer les régimes du sous-continent dans une dictature militaire de droite, dans lesquelles les partisans des réformes sociales n'ont droit qu'à la chicotte et à la prison.

C'est dans cette situation internationale plutôt maussade, doublée d'une crise économique qui frappe pratiquement tous

les pays, que le Monde vient de terminer une des années des plus tendues depuis la seconde guerre mondiale. L'année 1981 ne promet cependant rien de mieux, puisque la fin de l'année 1980 est parsemée de foyers de tension et d'incertitude, en Pologne, au Moyen-Orient et en Asie mineure, en Namibie et au Sud-Est Asiatique, au moment où la situation économique internationale n'offre aucune consolation au Tiers-Monde, dont les Etats et les peuples sont chaque fois moins développés que ceux de l'Hémisphère Nord; le seul sujet de satisfaction est la prise de conscience des dangers d'une telle situation et l'acceptation de négocier un nouveau système, plus juste et plus humain.

x

x x

Le renforcement de l'action internationale de notre pays exige la présence permanente des défenseurs des intérêts nationaux dans diverses parties du monde.

Ainsi au cours de l'année 1980, la République Rwandaise a continué à entretenir le même nombre de Missions Diplomatiques et Consulaires à l'étranger qu'en 1979, à savoir 18 Ambassades et un Consulat Général qui sont répartis comme suit à travers les continents !

L'Afrique compte 9 Ambassades installées à Bujumbura, Kinshasa, Kampala, Dar-Es-Salaam, Nairobi, Addis-Abéba, Le Caire, Tripoli, Abidjan et le Consulat Général à Mombasa, au Kenya. L'Ambassade Rwandaise installée à Libreville depuis 1977 a été déplacée à Abidjan au mois de Mars 1980. La fermeture de l'Ambassade de Libreville a été motivée par le fait que les accords de coopération conclus avec le Gabon n'avaient pas eu une suite heureuse et que par conséquent il n'y avait pas de raison de faire des dépenses énormes pour le prestige dans un pays où il n'y avait aucun intérêt pour le pays. En transférant cette Ambassade à Abidjan, le Gouvernement Rwandais a été pragmatique car il existe beaucoup d'intérêts politiques dans la région de l'Afrique de l'Ouest où l'Ambassade sera appelée à rayonner et principalement à Abidjan, siège de la Banque Africaine de Développement qui entretient une coopération active avec notre pays.

L'Europe Occidentale compte 3 Ambassades installées à Paris, Bruxelles et Bonn.

L'Europe de l'Est compte une Ambassade à Moscou tandis qu'en Extrême-Orient le Rwanda entretient deux Ambassades installées à Beijing (Pékin) et à Tokyo.

En Amérique du Nord, les Ambassades Rwandaises sont installées à Washington, et à Ottawa, tandis qu'il existe une Mission Permanente auprès des Nations Unies à New York.

A la fin de cette année 1980, le Personnel Diplomatique Rwandais affecté dans nos Missions Diplomatiques et Consulaires s'élève à 60 unités. 18 postes diplomatiques sont dirigés par des Ambassadeurs, le Consulat Général de Mombasa étant dirigé par un Consul Général.

Il y a lieu de constater que la qualité de ce personnel diplomatique s'est beaucoup améliorée en profitant de nombreux rappels qui ont eu lieu cette année pour envoyer des éléments plus qualifiés. En effet, le nombre de nos diplomates ayant une formation suffisamment élevée ne cesse d'augmenter et en même temps le recrutement de ce personnel est effectué principalement au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Cet effort est à poursuivre dans le but de favoriser l'établissement de la carrière diplomatique véritable au sein de ce département.

Au cours de cette année 1980, le Département des Affaires Etrangères et de la Coopération a organisé la IVème Conférence des Chefs de Missions Diplomatiques et Consulaires.

Cette réunion qui s'est tenue à Kigali du 15 au 19 juillet a été ouverte par le Chef de l'Etat lui-même. Durant quatre jours, les Diplomates Rwandais ont eu à se pencher sur divers problèmes relatifs à la politique, à l'économie et à la coopération internationales ainsi que sur des questions administratives et budgétaires. Ils ont eu à exposer les divers problèmes qu'ils rencontrent dans leur mission et proposé des solutions pour certains d'entre eux.

Par ailleurs trois missions de contrôle administratif et financier ont sillonné le monde au cours de l'année 1980 pour visiter toutes les Ambassades Rwandaises afin de se rendre compte directement sur place des problèmes rencontrés par nos Diplomates. La Conférence des Chefs de Missions Diplomatiques et Consulaires et le contrôle administratif et financier ont permis de résoudre ces problèmes dans plusieurs cas et d'alléger les difficultés dans bien d'autres. Ces contacts directs entre le Département et nos Missions sont à renouveler dans l'intérêt du service qui leur est confié.

La plupart des problèmes rencontrés dans le passé par les représentants rwandais à l'étranger ont été résolus par l'Arrêté Présidentiel n° 29/16 du 24 janvier 1980 modifiant et complétant l'Arrêté Présidentiel n° 22/04 du 4 Mars 1976 portant Statut particulier des Agents du cadre des Affaires Etrangères affectés dans les services extérieurs ainsi que par Arrêté Ministériel n° 001/80 du 25 janvier 1980 portant mesure d'exécution de l'Arrêté Présidentiel n° 22/04 précité.

Ainsi plusieurs des problèmes qui concernent surtout la situation matérielle ont pu trouver des solutions satisfaisantes tout au long de l'année 1980. Il y a lieu de se féliciter notamment des efforts louables faits par le Gouvernement Rwandais qui a accepté de relever de 20 % les allocations diplomatiques et de service extérieur dès le 1er juillet de cette année dans le but de permettre à nos diplomates de mieux s'acquitter de la mission qui leur a été confiée à l'extérieur. Ces allocations étaient restées stationnaires depuis 1968 et ne correspondaient plus à la réalité actuelle.

De même, les diplomates rwandais ont pu bénéficier des augmentations de salaire décidées par le Gouvernement en faveur de tous les Agents de l'Etat et ce à partir de septembre 1980. Mais les efforts du Gouvernement ne devraient pas se contenter seulement d'améliorer la situation matérielle du personnel diplomatique. Il conviendrait d'une façon générale d'allouer à nos missions diplomatiques et consulaires un budget suffisant pour permettre leur fonctionnement normal.

D'autre part, le Gouvernement Rwandais qui possède dans certains pays des bâtiments soit qui abritent les services de Chancellerie de nos Ambassades, soit qui sont des résidences officielles des Ambassadeurs, devrait poursuivre son effort d'en acquérir davantage, car à long terme le coût des Ambassades en bail serait réduit sensiblement. Il est à signaler que dans ce cadre, la restauration de la Chancellerie de notre Ambassade à Kinshasa a pu être réalisée grâce à un crédit de 10 millions de francs prévu dans le budget de cette année et la Chancellerie de Dar-Es-Salaam pourra être restaurée bientôt car un crédit de 8 millions de francs est également disponible.

Pour l'année prochaine, il faudra absolument trouver une solution pour la Chancellerie de l'Ambassade à Bruxelles qui est une propriété de l'Etat Rwandais mais qui est près de s'écrouler par vétusté. Si l'acquisition d'un autre bâtiment neuf ne peut pas être envisagée dans l'immédiat, il faudrait au moins procé-

der à la restauration en attendant des moyens plus importants pour acheter un autre bâtiment.

Au cours de l'année 1980, le Département a subdélégué aux différentes Ambassades et au Consulat Général de Mombasa la somme totale de 391.614.064 Francs Rwandais, soit environ 46 millions de francs rwandais en hausse par rapport au budget subdélégué à la Représentation Rwandaise à l'Etranger l'année passée. Cette proportion d'augmentation est le minimum qu'il faut ajouter au budget de l'année prochaine par rapport au budget de cette année pour permettre à nos Missions Diplomatiques et Consulaires de fonctionner comme elles ont fonctionné cette année.

A côté de cette représentation diplomatique, le Département des Affaires Etrangères et de la Coopération gère également le budget des Missions Officielles que le Gouvernement Rwandais envoie à l'étranger. Il faut signaler aussi que ce secteur d'activités absorbe évidemment des sommes énormes dont il est souvent difficile de prévoir le montant avec précision. Le Gouvernement qui avait accordé seulement 110 millions de francs rwandais à l'article des Missions Officielles à l'étranger en 1980, a dû autoriser un supplémentaire de 91 millions de francs rwandais pour permettre la liquidation complète des indemnités et le paiement des factures des transporteurs.

Le budget des voyages à l'étranger, malgré la sévérité du Département dans sa gestion, aura atteint la somme de 210 millions de francs rwandais cette année. C'est le montant minimum à prévoir pour le même article au cours de l'année prochaine.

Par ailleurs en vue d'éviter des dépenses imprévues, il est toujours souhaitable que les missions à effectuer à l'étranger soient planifiées à l'avance par les différents services gouvernementaux qui demandent des ordres de mission pour leurs Agents. Et ce planning doit faire partie de l'étude du budget annuel ainsi qu'il ressort de la décision du Conseil du Gouvernement du 14 Septembre 1979.

La Coopération au niveau multilatérale exige non seulement d'entretenir des représentants rwandais auprès des Organismes Internationaux ou d'envoyer auprès d'eux des missions officielles, mais aussi de contribuer au budget de ces Organismes dont nous sommes membres.

Depuis plus de 3 ans, le Rwanda verse ses contributions aux différentes Organisations Internationales qui ont été

retenues par le Conseil du Gouvernement en sa séance du 2 Septembre 1977.

Mise à part la contribution à la C.E.P.G.L. qui s'élève à 51.610.000 FRW, le Rwanda a versé 129.000.000 FRW aux Organismes Internationaux durant cette année 1980, soit le budget prévu qui a été entièrement libéré. Les crédits ainsi prévus ayant été épuisés, certaines contributions réclamées n'ont pas été versées, tandis que d'autres ne l'ont été qu'en partie.

Le budget de 1981 devrait tenir compte de cette situation surtout que les montants à verser seront probablement supérieurs à ceux versés cette année suite à l'augmentation des budgets des différentes Organisations Internationales dont le Rwanda est déjà membre et à son adhésion éventuelle à d'autres Organisations qui pourraient intervenir au cours de l'exercice 1981. Notre pays a également versé 2.847.900 FRW au titre de la contribution à l'Assistance Technique Française.

La gestion du budget des Missions Diplomatiques et Consulaires à l'étranger ainsi que celui des Missions Officielles à l'étranger et de la contribution à certaines Organisations Internationales dont le Rwanda est membre, incombe au Département des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Il n'est un secret pour personne que le budget alloué chaque année à ces trois activités s'avère insuffisant. Aussi serait-il souhaitable qu'un effort supplémentaire soit fourni pour donner des fonds suffisants à ce Département afin qu'il puisse s'acquitter convenablement de la mission lui confiée dans l'ensemble du programme gouvernemental.

Les Missions Diplomatiques régulières et les missions extraordinaires coûtent cher au pays. Il faut donc les rentabiliser au maximum.

Ainsi le Ministère continue d'insister pour que les Missions Diplomatiques Rwandaises accréditées à l'étranger fassent parvenir régulièrement au Département un rapport précis de leurs activités. Il faut que ces rapports aient un caractère plus personnel et donnent effectivement la mesure des efforts déployés pour renforcer l'amitié, promouvoir la coopération dans tous les domaines et ouvrir de nouveaux horizons à notre pays. En clair, nos Ambassades ne peuvent se contenter de l'aspect purement représentatif en négligeant de prendre les initiatives exigées par l'intérêt du pays.

Quant aux missions extraordinaires, il y a lieu de se féliciter que les délégués établissent leurs rapports et les transmettent à temps en vue de permettre leur exploitation rapide. Néanmoins, le Département déplore qu'il existe encore certains délégués, peu nombreux fussent-ils, qui ne se soucient pas du tout de faire un rapport dès leur retour au pays.

L'application du Protocole dans le cadre du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ne cesse de poser quelques problèmes d'ordre pratique sur lesquels des éclaircissements sont nécessaires.

En effet depuis qu'il a été créé un service du Protocole d'Etat à la Présidence de la République, le Protocole du Ministère devrait se limiter en principe à ce que l'on appelle communément "Privilèges et Immunités". C'est-à-dire veiller à la bonne application des facilités que le Gouvernement Rwandais accorde aux diplomates étrangers ainsi qu'à l'application d'un protocole localisé au même Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au même titre que le Protocole appliqué par le service de liaison créé au sein de tous les Départements Ministériels.

Nous constatons cependant depuis et de plus en plus que le protocole du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération est impliqué, dans des actions qui dépassent son cadre précis alors qu'il n'a pas suffisamment des moyens humains et matériels pour s'acquitter comme il convient de ces fonctions lui ajoutées.

Il est urgent que soit clairement précisée la mission et la responsabilité confiée à chaque protocole ainsi que les liens de collaboration qui doivent exister entre les deux, car il apparaît évident qu'il en va de leur efficacité.

Au cas où les tâches confiées au service des Privilèges et Immunités devraient être augmentées à plus de collaboration avec le Service du Protocole d'Etat, il y a lieu d'envisager l'augmentation des moyens humains et matériels mis à la disposition de ce service pour qu'il puisse alors s'acquitter comme il convient de ses responsabilités plus renforcées.

x

x x

Les activités en matière de coopération économique, financière et technique ont été caractérisées par un souci de continuité dans le dynamisme. La Coopération Internationale du Rwanda a

reçu une impulsion nouvelle, surtout à la suite des visites effectuées par Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président de la République Rwandaise et Président-Fondateur du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement. Ces visites ont été effectuées en France, en République Fédérale d'Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas, en Belgique ainsi qu'au Siège de la Commission des Communautés Economiques Européennes. Le Président de la République a également visité le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Organisation des Nations Unies.

Les entretiens qui se sont déroulés avec les plus hautes Autorités des pays et organismes visités ont fort heureusement renforcé les liens d'amitié et de coopération que le Rwanda entretient avec les peuples représentés.

Aussi, au cours de l'année qui s'achève, la Coopération du Rwanda avec le reste du Monde peut se résumer comme suit :

I. Sur le plan bilatéral :

A. En Afrique :

1. Avec l'Uganda :

De grands efforts ont été déployés pour renforcer les relations de bon voisinage en mettant un accent particulier sur les relations en matière de transport de transit par ce pays.

2. Avec le Kenya :

Les relations commerciales avec ce pays sont restées à un niveau élevé, en même temps que les pourparlers qui ont eu lieu tant à Kigali qu'à Nairobi ont permis d'améliorer le système de transport de transit de nos marchandises, surtout en ce qui concerne l'évacuation du café vers le port de Mombasa.

3. Avec la Libye :

La coopération est restée satisfaisante grâce à la poursuite du programme en cours dans le cadre des sociétés mixtes SODEPARAL et SOPROTEL. C'est ainsi qu'à la tannerie de Nyabugogo, à l'Hôtel UMUBANO, au Centre Culturel Islamique, est venue s'ajouter la théiculture dans les Communes Nkuli et Nyakinama. Un nouveau programme a été adopté lors de la récente visite que le Président de la République vient d'effectuer en Jamahiriya Arabe Libyenne. Il s'agit de :

- l'asphaltage d'une route d'intérêt urbain à Kigali d'une longueur de 7,5 Km reliant le Centre Culturel Islamique à la Tannerie de SODEPARAL à Nyabugogo ;

- la création d'une ferme bovine d'une capacité d'accueil de 200 têtes de bétail ;
- la poursuite du programme de construction de mosquées au profit de la Communauté Islamique.

Enfin, avec les autres pays africains, des efforts importants ont été déployés pour développer une coopération horizontale, aussi modeste soit-elle compte tenu des possibilités de chacun, mais qui s'inscrit dans le cadre des recommandations pertinentes de la Communauté Internationale dans ce domaine bien particulier.

B. En Asie :

1. Avec la République Populaire de Chine :

La coopération est restée dynamique. Aux projets en cours depuis la première programmation sont venus s'ajouter les projets retenus en 1978 et qui sont entrés dans leur phase opérationnelle au cours de cette année. Il s'agit notamment des projets ci-après :

- construction d'un stade omniport d'une capacité de 20.000 spectateurs ;
- extension de la riziculture ;

Un crédit de 70 millions de Yuans, soit environ 4.400 millions de FRW a été accordé à cet effet à des conditions favorables.

2. Avec la République Populaire Démocratique de Corée :

La coopération se poursuit normalement avec les projets de :

- maïserie à Mukamira (RUHENGGERI) ;
- irrigation au Bugarama (CYANGUGU) ;
- Hôpital à CYANGUGU ;
- Ecole Technique à GIKONGORO.

Une mission coréenne vient de terminer sur place une étude technique qui conduit au processus normal de mise en exécution.

Il convient de rappeler que le palais de la jeunesse dont la construction a été financée par ce pays ami a été inauguré et officiellement remis au Gouvernement Rwandais cette année.

3. Avec le Japon :

La coopération est allée se renforçant d'année en année ; puisqu'au premier projet de renforcement des moyens de transport d'ONATRACOM, sont venus s'ajouter les projets ci-après :

- usine d'allumettes à Butare ;
- **station terrienne de télécommunication par satellite ;**
- fourniture médicale ;
- fourniture scolaire.

Au total, c'est une aide financière sous forme de don de 3 milliards de Yens soit environ 1.320 millions de FRW.

4. Avec les Emirats Arabes Unis :

Au cours de cette année, la coopération avec ce pays est entrée dans une phase opérationnelle avec l'accord de ce pays de cofinancer le projet d'aéroport de Kanombe par un apport de 4 millions de dollars USA.

Avec les autres pays d'Asie, l'année qui s'achève a été une année de continuité et d'extension de nos relations avec cette partie du monde.

C. En Europe :

1. Pour les pays comme la Belgique et la France, l'année 1980 a vu se poursuivre normalement le programme pluriannuel arrêté en 1979. Il convient néanmoins de mentionner spécialement la confirmation de ces deux pays amis de participer au financement de l'important projet de modernisation de l'aéroport de Kanombe.

2. Pour la République Fédérale d'Allemagne :

Cette année s'est tenue à Kigali une Commission Technique Mixte qui a arrêté un projet de programme à soumettre à la Commission Mixte Ministérielle qui se tiendra à Bonn l'an prochain. Les principaux projets retenus sont notamment :

- Ligne électrique MT RUHENGARI-GISENYI et lignes latérales ;
- Entretien des routes bitumées ;
- Programmes ponts ;
- Radio Rwanda ;
- Aide à l'enseignement ;
- Projet agro-pastoral de Nyabisindu ;
- Production vivrière dans les communes Karago-Giciye.

L'enveloppe financière pour la prochaine période n'est pas connue, mais elle ne sera pas inférieure à celle des exercices 1979-1980 qui s'élève à 71,5 millions de DM soit 3.750 millions de FRW.

3. Avec la Suisse :

Cette année, s'est tenue à Kigali la réunion de la Commission Mixte Rwando-Suisse qui a arrêté un important programme biennal. Un montant de 27 millions de FS soit environ 1.512 millions de FRW a été accordé pour permettre la poursuite du programme en cours et d'entamer la mise en exécution de nouveaux projets.

4. Avec les Pays-Bas :

Outre la coopération par le canal des ONG qui est plus ancienne, les relations de coopération d'Etat à Etat se sont bien développées depuis trois ans. Au cours des années 1979 et 1980, des projets importants ont pu bénéficier d'un concours financier substantiel du Gouvernement Néerlandais. Cet apport s'élève à environ 16.767.000 Florins des Pays-Bas soit environ 786 millions de FRW sous forme de don. C'est une progression remarquable pour un pays qui n'est pas inscrit par la Hollande sur la liste des pays à "concentration" de l'aide.

5. Avec les autres pays d'Europe :

Les efforts se poursuivent pour explorer toutes les possibilités de coopération que peuvent nous offrir les pays scandinaves et les pays d'Europe de l'Est dont le système de coopération semble nous être défavorables.

D. En Amérique :

1. Avec le Canada :

La coopération avec le Canada s'est poursuivie avec satisfaction au courant de l'année qui s'achève. Les projets en cours, à savoir l'Université Nationale du Rwanda et l'aménagement des marais des rivières Kagitumba et Muvumba se poursuivent normalement. L'action canadienne y sera reconduite au terme du programme en cours. A ces deux projets s'ajoutent pour bientôt, la modernisation d'une partie des télécommunications inter-urbaines et la levée géophysique aéroportée. Pour les quatre projets ci-dessus, un montant de 2.600 millions de FRW a été accordé.

2. Avec les Etats-Unis d'Amérique :

La coopération se développe de façon satisfaisante et pour le prochain programme, les projets ci-après sont prévus :

- Construction d'hôpitaux et aide aux dispensaires
- Développement de la pisciculture
- Production agricole alimentaire
- Adduction d'eau en milieu rural
- Reboisement et conservation des sols.

II. Sur le plan multilatéral :

A. Sur le plan régional :

1. Dans le cadre de la CEPGL :

Les projets de dimension régionale ont été arrêtés, à savoir:

- L'exploitation commune du gaz méthane du lac Kivu
- Le développement de l'énergie hydroélectrique (Rusizi II)
- la création d'un Institut de Recherche Agronomique et Zootechnique "IRAZ".

Un instrument financier important sur le plan communautaire a ouvert ses portes : il s'agit de la Banque de Développement de la CEPGL.

2. Dans le cadre de l'OBK :

Les trois pays membres ont conjugué leurs efforts pour mobiliser l'épargne aussi bien interne qu'externe pour la réalisation des projets retenus et qui rentrent dans les secteurs importants ci-après :

- Agriculture
- Communications
- Energie.

3. Au sein de l'OCAM et de l'OUA :

Le Rwanda a continué à y apporter sa contribution à la mesure de ses possibilités. Aux Sommets de Monrovia, de Freetown et de Lagos, notre pays a pu participer activement à la définition d'un Nouvel Ordre Economique International et préconiser la meilleure stratégie pour y arriver au cours de la Troisième Décennie des Nations Unies pour le Développement couvrant les années "1980".

4. Avec la Banque Africaine de Développement :

Grâce au Fonds Africain de Développement qui fait partie de la BAD, le Rwanda a pu bénéficier d'interventions financières comptables avec sa situation économique.

Pour une période de quatre ans se terminant l'an prochain, un crédit de 30 millions de dollars USA soit 2.757,2 millions de FRW a été mis à la disposition de notre pays pour réaliser des projets de :

- Théiculture et construction d'usines
- Infrastructure routière.

5. Avec l'OPEP :

La coopération avec cette organisation des Pays Exportateurs de Pétrole s'est développée depuis trois ans à un rythme satisfaisant. Un crédit total de 12,55 millions de dollars USA soit environ 1.154,6 millions de FRW a été accordé pour l'aide à la stabilisation de notre balance des paiements et pour réaliser certains projets importants.

6. Avec la BADEA :

La coopération se poursuit normalement, coopération qui se situe dans le cadre global de la Coopération arabo-africaine. Jusqu'ici cette Banque est intervenue au Rwanda dans le cofinancement du projet Agro-pastoral du Bugesera-Est-Gisaka-Migongo en raison de 5 millions de dollars USA et dans la construction du barrage de MUKUNCWA en raison de 6 millions de dollars USA. Des efforts doivent encore être déployés pour mobiliser, auprès de cette institution arabe de financement, le maximum de ressources financières à des conditions compatibles avec la situation économique du Pays.

7. Avec la Communauté Economique Européenne :

Dans le cadre de l'Association ACP-CEE régie par la Convention de Lomé I et II, le Rwanda poursuit une coopération satisfaisante avec les neuf pays de l'Europe Occidentale.

C'est une coopération, en quelque sorte, exemplaire, où des efforts considérables ont été faits pour remplacer l'actuel égocentrisme économique des Etats par la Solidarité entre les nations, qui se traduit par une aide financière qui tient compte de la spécificité des situations économiques des Etats associés et par des aménagements judicieux tels que le "STABEX" et le "Nouveau Système Minier".

Pour le IVème FED, le Rwanda a bénéficié d'une aide s'élevant à 67.932.000 UCE soit environ 8.800 millions de FRW. Pour le Vème FED, cette aide sera comprise entre 72 et 80 millions UCE soit 9.360 à 10.400 millions de FRW pour réaliser des projets importants intéressant les secteurs ci-après :

- Développement rural
- Infrastructure routière
- Infrastructure énergétique
- Education.

B. Sur le plan international :

1. Avec la Banque Mondiale :

Grâce à sa filiale, IDA, la BIRD a pu accorder au Rwanda des crédits à des conditions très favorables :

durée d'amortissement : 50 ans

différé d'amortissement : 10 ans

Commission : 0,75 % .

Pas d'intérêt.

Les projets ci-après ont pu être financés dans les conditions ci-dessus :

- Route Kigali-Gatuna
- OVAPAM
- BGM.

- Entretien routier
- Soutien à la B.R.D.
- Education.

De même, les projets ci-après sont programmés dans les mêmes conditions :

- Développement des Télécommunications
- Développement sylvo-agricole
- Aide à l'industrie du bâtiment
- Alimentation en eau potable
- Réhabilitation des caféiers des bords du Lac Kivu.
- Education.

Pour la première période, 63.600.000 \$ USA ont été accordés soit environ 5.869,6 millions de FRW, tandis que pour le programme qui est envisagé, cet effort financier sera porté à 102 millions de dollars USA soit 9.384 millions de FRW, soit un accroissement de 60 %. Même si cette augmentation est en grande partie absorbée par l'inflation mondiale, on ne peut néanmoins ne pas reconnaître l'effort consenti par la BIRD.

2. Avec le PNUD :

La coopération avec le programme des Nations Unies pour le Développement est importante et intéresse plusieurs secteurs. Pour la programmation 1977-1981, le CIP s'élevait à 20 millions de dollars USA soit 1.840 millions de FRW. Le CIP pour 1982-1986 s'élèvera à 45 millions de dollars USA ou 4.140 millions de FRW.

Les secteurs bénéficiaires sont en général :

- le développement rural
- l'industrie
- les ressources humaines
- l'infrastructure
- les ressources naturelles.

Néanmoins, jusqu'ici 3/4 de l'aide du PNUD couvre les frais occasionnés par la présence d'experts expatriés qui coûtent cher. Il a été demandé de réduire la part de ces experts dans les dépenses au profit des projets ayant un réel impact économique. Il faut dire aussi que la contrepartie du Rwanda qui s'élève à environ 25 à 30 % du coût du projet pesait lourd sur notre modeste budget. Il a été demandé au PNUD d'y renoncer.

Coopération Technique et Scientifique.

Cette année, le Rwanda a continué à bénéficier de l'assistance technique aussi bien bilatérale que multilatérale. En même temps, grâce aux bourses d'études et de stage, des efforts ont été poursuivis en vue d'assurer progressivement l' relève des techniciens

expatriés par des nationaux à la hauteur de leurs responsabilités. Néanmoins, l'intervention de la coopération internationale est encore importante dans ce domaine. Elle s'exerce de plus en plus au sein des projets bien définis qui reçoivent ainsi un appui financier et logistique.

Quant à l'Administration Centrale, comme telle, elle est pratiquement aux mains des nationaux et, au demeurant, les Aides Extérieures acceptent de moins en moins d'y détacher leurs ressortissants estimant que les tâches administratives peuvent être facilement assurées par les nationaux.

Il convient de noter que le Rwanda utilise les techniciens expatriés dont l'effectif s'élève à 561 unités. Les principaux pourvoyeurs dans ce domaine sont :

| | | |
|---------------------------------------|---|------------|
| 1) La Belgique | : | 140 unités |
| 2) La République Populaire de Chine | : | 117 unités |
| 3) La France | : | 83 unités |
| 4) O.N.U. | : | 65 unités |
| 5) La République Fédérale d'Allemagne | : | 40 unités |
| 6) Le Canada | : | 36 unités |
| 7) La Suisse | : | 25 unités. |

Dans le cadre de l'Assistance Technique, un accent est régulièrement mis par nos partenaires car la nécessité se fait sentir de procéder rapidement à la formation d'homologues rwandais appelés à prendre la relève du personnel expatrié. Il faut aussi souligner l'importance qu'il y a à assurer la stabilité des homologues au sein des projets pour lesquels ils ont été formés. Ce souci est aussi celui de la partie rwandaise.

Au cours de l'année 1980, certaines questions relatives à l'Assistance Technique se sont posées, c'est le cas des avantages réclamés pour le personnel administratif attaché aux Ambassades ou à des organismes internationaux. C'est aussi le cas des volontaires qui arrivent dans le cadre de certains ONG sans que le Gouvernement Rwandais ait signé une Convention avec ces Organismes. Avec les **instructions parvenues de la Présidence de la République, certaines de ces questions vont recevoir une solution**

x

x x

Au cours de l'exercice qui s'annonce, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération continuera à développer

Nous poursuivrons notamment nos efforts de recherche des voies et moyens pour établir des relations de coopération d'Etat à Etat avec l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats Arabes Unies, en plus de la coopération par l'intermédiaire de leurs fonds. Ces relations seront étendues à d'autres pays arabes du Golfe et nos rapports avec le Magreb seront renforcés en faisant une percée en Algérie tout en continuant à cultiver nos relations d'amitié et de coopération avec la Libye.

Les démarches pour nouer des relations de coopération avec le Nigéria n'ayant pas encore abouti, le Ministère inscrira dans son programme la poursuite de cette action. Il en sera de même pour le Brésil, l'Argentine, le Vénézuéla, le Mexique et Cuba.

Dans nos relations avec les Organismes de coopération multilatérale, nous veillerons à ce que l'aide au développement de notre pays se maintienne à un niveau élevé et même soit sensiblement augmentée. Cette action sera particulièrement menée auprès des Organismes comme la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds Européen de Développement, la Banque Africaine de Développement, la BADEA et le Fonds de l'OCDE.

La réussite d'un tel programme exige des moyens humains et en matériel qui devront être dégagés.

Le recrutement de cadre compétents sera poursuivi pour servir à la Centrale dans les Ambassades ou dans les régions et internationaux. Le budget alloué au Département devra être augmenté pour satisfaire aux besoins de notre diplomatie.

L'extension du Bâtiment du Ministère bénéficiera de l'attention des Responsables et en attendant que la solution provisoire devrait être trouvée pour loger les services, une certaine importance sera accordée depuis 1967.

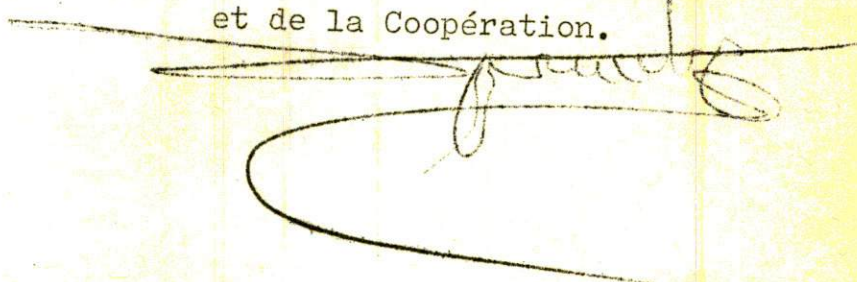
Quant à la représentation à l'étranger, les Ambassades devraient être autorisées à solliciter la priorité qui sera accordée à la Chancellerie ou de construire des immeubles pour abriter les Résidences grâce à des crédits affectés par les Banques à des fins intéressantes. A la suite de l'augmentation des dépenses, le trésor ne pourra pas supporter l'augmentation des dépenses de certains pays.

L'amélioration des conditions de travail des Agents des services extérieurs continuera à retenir notre attention et particulièrement le problème de scolarité des enfants de nos diplomates au lieu de travail et lors du retour définitif au Rwanda. Ce problème de scolarité des enfants pèsera lourd lors des affectations des diplomates dans les différents postes.

L'objectif de ce rapport aura été atteint s'il arrive à faire comprendre la situation dans laquelle se trouvent les différents pays et les efforts accomplis au cours de l'année 1980 pour faire jouer à la République Rwandaise un rôle de paix condition exigée par le développement des Nations.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ainsi que les services dépendant de lui, conscient à la fois de la complémentarité qui existe entre la politique intérieure et extérieure, aborde l'année 1981 décidé plus que jamais de n'épargner aucun effort et de consentir tout sacrifice pour que le Rwanda occupe valablement la place qui lui revient dans le concert des Nations et tire le maximum de ses relations de coopération.

Fr. NGARUKIYINTWALI
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération.



Nous poursuivrons notamment nos efforts dans la recherche des voies et moyens pour établir des relations directes de coopération d'Etat à Etat avec l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats Arabes Unies, en plus de la coopération par l'intermédiaire de leurs fonds. Ces relations seront étendues à d'autres pays arabes du Golfe et nos rapports avec le Magreb seront renforcées en faisant une percée en Algérie tout en continuant à cultiver nos relations d'amitié et de coopération avec la Libye.

Les démarches pour nouer des relations de coopération avec le Nigéria n'ayant pas encore abouti, le Ministère inscrira dans son programme la poursuite de cette action. Il en sera de même pour le Brésil, l'Argentine, le Vénézuéla, le Mexique et Cuba.

Dans nos relations avec les Organismes de coopération multilatérale, nous veillerons à ce que l'aide au développement de notre pays se maintienne à un niveau élevé et même soit sensiblement augmentée. Cette action sera particulièrement menée auprès des Organismes comme la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds Européen de Développement, la Banque Africaine de Développement, la BADEA et le Fonds de l'OPEP.

La réussite d'un tel programme exige des moyens suffisants en hommes et en matériel qui devront être dégagés.

Le recrutement de cadre compétents sera poursuivi pour servir à la Centrale dans les Ambassades ou dans les Organismes régionaux et internationaux. Le budget alloué au Département devrait être augmenté pour satisfaire aux besoins de notre diplomatie.

L'extension du Bâtiment du Ministère mérite également le bénéfice de l'attention des Responsables et en attendant une solution provisoire devrait être trouvée pour loger les services qui ont pris une certaine importance depuis 1967.

Quant à nos représentations à l'étranger, elle devraient être autorisées, d'après la priorité qui serait établie, d'acheter ou de construire des immeubles pour abriter les services de la Chancellerie ou servir de Résidence grâce à des crédits offerts par les Banques à des conditions intéressantes. A la longue en effet, le trésor ne pourra pas supporter l'augmentation des loyers dans certains pays.

L'amélioration des conditions de travail des Agents des services extérieurs continuera à retenir notre attention et particulièrement le problème de scolarité des enfants de nos diplomates au lieu de travail et lors du retour définitif au Rwanda. Ce problème de scolarité des enfants pèsera lourd lors des affectations des diplomates dans les différents postes.

L'objectif de ce rapport aura été atteint s'il arrive à faire comprendre la situation dans laquelle se trouvent les différents pays et les efforts accomplis au cours de l'année 1980 pour faire jouer à la République Rwandaise un rôle de paix condition exigée par le développement des Nations.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ainsi que les services dépendant de lui, conscient à la fois de la complémentarité qui existe entre la politique intérieure et extérieure, aborde l'année 1981 décidé plus que jamais de n'épargner aucun effort et de consentir tout sacrifice pour que le Rwanda occupe valablement la place qui lui revient dans le concert des Nations et tire le maximum de ses relations de coopération.

Fr. NGARUKIYINTWALI
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération.

